



Date : Dimanche 06 mars 2015 - Lieu : Bolbec  
Bassin : 25 m – 05 Couloirs – Gestion Informatique Extranat  
Date Limite d'engagements : Samedi 27 février à minuit

## COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE MARITIME



### Réunion du Dimanche 06 mars – Matin

#### Ouverture des Portes 08h00

#### 1ère Epreuve 09h00

- 800 m Nage Libre Messieurs
- 100 m Dos Dames et Messieurs
- 200 m papillon Dames et Messieurs
- 100 m Brasse Dames et Messieurs
- 200 m Nage libre Dames et Messieurs
- 400 m 4 Nages Dames

### Réunion du Dimanche 06 Mars – Après Midi

#### Ouverture des Portes 14h00

#### 1ère Epreuve 15h00

- 800 m Nage Libre Dames
- 100 m Papillon Messieurs et Dames
- 200 m dos Messieurs et Dames
- 100 m Nage Libre Messieurs et Dames
- 200 m brasse Messieurs et Dames
- 400 m 4 Nages Messieurs

### Règlements Particuliers

- Compétition réservée à la catégorie des « Benjamins ». Un nageur ne peut participer qu'à **cinq** épreuves maximum par étape. Toutefois, pour être classé au terme des quatre étapes et pouvoir prétendre à une finale Régionale ou Nationale, il devra avoir pris part à la totalité des 10 épreuves.
- Engagements** : sur extranat ([www.extranat.fr](http://www.extranat.fr)) jusqu'au **Samedi 27 février à minuit**. Les bons de commandes des engagements validés doivent être envoyés à Madame Christine Mignot, 5 Rue des Bons, 27350 HAUVILLE, accompagnés du règlement. 9,00 € par nageur, quelque soit le nombre de courses (5 maximum).
- Récompenses** : Une médaille aux trois premiers de chaque épreuve.

**Forfait : 13.50 € par nageur, sauf si déclaré par fax avant le mercredi 02 mars à [ffn\\_76@outlook.com](mailto:ffn_76@outlook.com). Tous les clubs doivent déléguer des officiels en fonction du barème en vigueur.**